

La ceinture verte Châteauguay-Léry

un territoire à protéger et à mettre en valeur



SOS Forêt
FERNAND-SEGUIN



 Héritage
Saint-Bernard

Photo satellite du territoire de la ceinture verte Châteauguay-Léry



La ceinture verte Châteauguay-Léry...

un écosystème forestier exceptionnel



Aubépine ergot-de-coq



Cardamine découpée



Ail des bois



Micocoulier occidental



Chêne bicolor

Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées de la ceinture verte Châteauguay-Léry

Les conclusions du botaniste André Sabourin

- En vingt ans de pratique professionnelle de la botanique de terrain, j'ai rarement inventorié des territoires aussi riches en plantes rares ou d'intérêt, sur des superficies comparables. Ce sont donc des forêts ou écosystèmes de type Refuge d'espèces en difficulté.
- La fréquence de l'aubépine ergot-de-coq (*Crataegus crus-galli*), une espèce limitée au Québec à la région de Châteauguay, Léry, Kahnawake et Maple-Grove, rend la conservation de cette espèce prioritaire et d'une importance nationale.
- Que la ceinture verte de Châteauguay-Léry soit désignée globalement comme étant une aire protégée par le gouvernement du Québec, vu son intérêt national avec 23 espèces vasculaires rares et 15 espèces d'intérêt.
- La ceinture verte devrait être désignée comme étant une zone de conservation protégée dans les plans de zonage des villes de Châteauguay et de Léry.
- La fréquence de l'aubépine ergot-de-coq (*Crataegus crus-galli* var. *crus-galli*), une espèce limitée au Québec à la région de Châteauguay, Léry, Kahnawake et Maple-Grove, ainsi que la fréquence de l'aubépine suborbiculaire (*Crataegus suborbiculata*) et la présence de l'aubépine dilatée (*Crataegus* cf. *coccinioides*) ou l'aubépine du Canada (*Crataegus canadensis*), qui sont trois espèces très rares au Québec (S1) rend leur conservation d'une importance prioritaire et nationale.
- En résumé, tous ces groupements végétaux, précités comme forêts exceptionnelles, étant rapprochées les uns des autres et parfois connexes, on peut dire que la ceinture verte de Châteauguay-Léry est globalement un écosystème forestier exceptionnel.

Sources: - Inventaires des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées de la ceinture verte de Châteauguay et Léry. Par André Sabourin. Rapports préparés pour Héritage Saint-Bernard, septembre 2008 et août 2009.



Inventaire de l'avifaune de la ceinture verte Châteauguay-Léry

Les conclusions du Club des Ornithologues de Châteauguay

- 125 espèces d'oiseaux observés, dont 71 espèces nicheuses dans les parties non-protégées de la ceinture verte.
- Plus de 300 heures d'inventaires et 137 feuillets d'observation quotidienne complétés dans le cadre de l'inventaire.
- 216 espèces d'oiseaux observés au refuge faunique Marguerite-D'Youville au fil des ans.
- Plusieurs espèces, plus ou moins rares, utilisent le boisé, comme site de reproduction ou de halte migratoire.

Sources: - Inventaires de l'avifaune de la ceinture verte Châteauguay-Léry, Club des Ornithologues de Châteauguay, juillet 2009.
- Liste des oiseaux observés au refuge faunique Marguerite-D'Youville, Héritage Saint-Bernard, janvier 2010



Tangara écarlate



Passerin indigo



Paruline noir et blanc



Martinet ramoneur



Mésange bicolore

Un grand parc naturel une bonne affaire !

Demande en croissance

- 2,4 millions de Québécois sont des adeptes de plein air, et ce nombre s'accroît sans cesse. *
- Un marché annuel de 1,3 milliard de dollars. *

Offre en décroissance

- Déforestation constante au cours des dernières années.
- Seul 1% du Québec méridional est constitué d'aires protégées. *
- La ceinture verte est un bijou rare dans le marché du grand Montréal métropolitain.

Investissement qui peut rapporter gros

- Acquisition des terrains à peu de frais.
- Montages financiers possibles et partenaires disponibles.
- Un moteur de développement économique.
- Augmentation de la valeur des propriétés dans toute la région.
- Effets sur la réduction des frais de santé.
- Effets bénéfiques sur la qualité de l'eau potable de Châteauguay, Léry, Mercier et Sainte-Martine.
- Outil de développement de l'industrie récréotouristique régionale.
- **Contribue à renforcer l'image positive de la MRC Roussillon.**

*Source: Loisir de plein air au Québec. Conseil québécois du loisir, mars 2008.



La ceinture verte Châteauguay-Léry

un bois d'intérêt écologique selon la CMM

Extraits de la fiche technique du bois d'intérêt écologique «Bois de Châteauguay-Léry» (Communauté Métropolitaine de Montréal, RCI: CS-06)

- Ce bois est constitué d'une grande diversité de peuplements forestiers.
- Les marais à l'ouest de la 132 sont fréquentés par deux espèces fauniques : le râle de Virginie et le petit blongios (petit butor). Ces milieux humides sont aussi utilisés par d'autres espèces.
- On retrouve dans ce bois des espèces de grand intérêt comme le charme de Caroline, le caryer ovale, le caryer cordiforme et le noyer cendré.
- Une prucheraie mature occupant des dépôts sableux. D'une superficie de 2,2 hectares, ce peuplement représente un abri hivernal propice pour le cerf de Virginie et un refuge pour les oiseaux de proie.
- D'après la validation sur le terrain, ce bois présente une valeur écologique élevée étant donné que la majorité des peuplements forestiers répondent à 2 critères, soit la diversité et la maturité.
- La conservation de ce bois permettrait de créer un corridor vert qui pourrait inclure l'île Saint-Bernard et la réserve indienne de Kahnawake.



Petit Blongios



Caryer ovale



Petit-Duc maculé

La volonté de la population

La pétition de SOS Forêt Fernand-Seguin appuyée par 12 145 signataires

Libellé:

« Considérant la disparition accélérée des habitats naturels dans le sud du Québec, nous demandons aux autorités municipales, régionales et provinciales de préserver la ceinture verte située aux limites des municipalités de Châteauguay et Léry, entre le centre écologique Fernand-Seguin et les territoires protégés du ruisseau Saint-Jean et de l'île Saint-Bernard (Refuge faunique Marguerite-D'Youville). À l'instar de la Communauté métropolitaine de Montréal qui a déjà statué sur l'importance de ces milieux, nous jugeons que le maintien de ce corridor naturel est essentiel pour assurer la pérennité de la flore et la faune caractéristiques qui s'y trouvent, et pour permettre à la population régionale de pouvoir y pratiquer des activités de loisir en lien avec la nature. »

Répartition des signataires par lieu

